

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DASA TRANS » en abrégé « DST »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
QUARTIER ATTIE non loin de la Gare UTB de Yopougon,
juste à quelque 100 m, Lot 282, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 21 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DASA TRANS » en abrégé « DST »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Le transport public terrestre de personnes et de biens, Toute autre activité afférente au transport terrestre.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
QUARTIER ATTIE non loin de la Gare UTB de Yopougon,
juste à quelque 100 m, Lot 282, Ilot 17

Dirigeant(s) M OUATTARA GNENEQUIDOU HONORE

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03760 du 13/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48168/GTCA/RC/2023 du 13/07/2023

